



CONTRAT DE RELANCE DU LOGEMENT

tableau fait le 6 janvier 2022
dernière mise à jour le 1er février 2022

	Colonne 0	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4
Commune de 95	Objectif SRU 2020-2022 annualisé	Référence indicative pour l'objectif « tous logements confondus » (*)	Objectif « tous logements confondus » proposé par l'EPCI	Objectif « logements ouvrant droit à l'aide » proposé par l'EPCI	Aide prévisionnelle associée
		PLHi - objectif annuel "à minima"	recensement des PC *** sur la période 01/09/21 - 31/08/22	nombre de logement répondant au critère densité 0,8	
Arnouville		33	90	90	135 000 €
Bonneuil-en-France		1			0 €
Bouqueval		1			0 €
Chennevières-lès-Louvres		3	3	0	0 €
Écouen		3	22	22	33 000 €
Épiais-lès-Louvres		1			0 €
Fontenay-en-Parisis		30	1	0	0 €
Fosses (**)	40	40	41	0	0 €
Garges-lès-Gonesse		48			0 €
Gonesse		109	54	54	81 000 €
Goussainville		32			0 €
Le Mesnil-Aubry		1			0 €
Le Plessis-Gassot		1			0 €
Le Thillay		1			0 €
Louvres	6	207	209	188	282 000 €
Marly-la-Ville	59	119	8		0 €
Puiseux-en-France		21	227	0	0 €
Roissy-en-France		2			0 €
Saint-Witz		21	44	0	0 €
Sarcelles		175	129	129	193 500 €
Survilliers	6	26	84	54	81 000 €
Vaudherland		1			0 €
Vémars		16	9		0 €
Villeron		1			0 €
Villiers-le-Bel		177			0 €
TOTAL		1068	921	537	805 500 €

	Colonne 0	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4
Commune de 77	Objectif SRU 2020-2022 annualisé	Référence indicative pour l'objectif « tous logements confondus » (*)	Objectif « tous logements confondus » proposé par l'EPCI	Objectif « logements ouvrant droit à l'aide » proposé par l'EPCI	Aide prévisionnelle associée
		PLHi - objectif annuel "à minima"	recensement des PC *** sur la période 01/09/21 - 31/08/22	nombre de logement répondant au critère densité 0,8	
Claye-Souilly	49	206	125	105	157 500 €
Compans		11			0 €
Dammartin-en-Goëlle	41	128	143	117	175 500 €
Gressy		1			0 €
Juilly		1			0 €
Longperrier		12	49	0	0 €
Mauregard		1			0 €
Le Mesnil-Amelot		1			0 €
Mitry-Mory		48	108	28	42 000 €
Moussy-le-Neuf		54	16	0	0 €
Moussy-le-Vieux		12			0 €
Othis	20	38	2	0	0 €
Rouvres		4			0 €
Saint-Mard		8			0 €
Thieux		1			0 €
Villeneuve-sous-Dammartin		2			0 €
Villeparisis	74	112	45	45	67 500 €
TOTAL		640	488	295	442 500 €

TOTAL CARPF		1708	1409	832	1 248 000 €
--------------------	--	-------------	-------------	------------	--------------------

(*) Objectif de production de logements (objets d'une autorisation d'urbanisme délivrée entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022) prenant en compte :

- la compatibilité avec les objectifs du PLH "à minima" approuvé par la CARPF le 19 décembre 2019 (1062 logements par an sur le Val-d'Oise et 639 logements par an sur Seine-et-Marne, soit 1700 logements par an conformément au S.M.H)
- un objectif minimal pour les communes SRU (objectif « tous logements confondus » au moins égal à l'objectif SRU 2020-2022 annualisé)
- un taux de renouvellement minimum de 1% du parc existant pour chaque commune

(**) S'agissant de la communes de Fosses, l'objectif donné dans la colonne 1 (40 logements) est légèrement supérieur à l'objectif du PLH (33 logements) pour tenir compte de l'objectif minimal attendu pour les communes SRU

(***) Recensement des PC déposés ou autorisés entre le 1er septembre 2021 et en prévision jusqu'au 31 août 2022; Dernier recensement fait auprès des services des communes le 5 janvier 2022